

LA GAZETTE GUEUTTEVILLAISE

Année 2025 - n° 31

Parution en décembre 2025



Editorial

Mesdames, Messieurs,

Quelques mots pour évoquer les réalisations importantes de l'année 2025 qui s'achève.

Le parking de l'école et de la mairie, tant attendu, a été réalisé et financé par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre pour un montant de 189 000 €. C'est 36 places de parking dont 1 PMR et pour moitié végétalisé, un cheminement sécurisé pour les piétons et pour l'accès à l'arrêt de bus, une voie piétonne donnant sur la rue du Four à Pain. Un aménagement paysager vient d'être créé pour harmoniser l'ensemble. A cela, est venu s'intégrer un distributeur de pains et de viennoiseries, désiré par beaucoup. Courant 2026, l'éclairage public sera installé.

Après les 6 réserves incendie créées en 2024, viennent s'ajouter 2 autres réserves (rue des Carrières et route d'Angiens) afin d'être en conformité avec la Loi de Défense Incendie.

Le rejoignement de la seconde partie du mur d'enceinte du cimetière a été réalisé à l'automne par l'entreprise Durand de St Riquier-es-Plains.

La restauration complète du clocher de notre église, couverture et gouttières en cuivre a été effectuée cet été par l'entreprise Beaudoin Henry de Yerville.

Ces nombreux travaux sont réalisés grâce aux subventions de l'Etat, du Département et de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, et toujours dans un souci d'équilibre budgétaire.

Restant à votre disposition, soyez assurés de notre dévouement au quotidien.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une belle et heureuse année 2026.

Le Maire, David LAMBION.



Téléthon

La Commission des Fêtes et le Club Saint Christophe célébraient leur 10ème année de participation au TELETHON le samedi 22 novembre.

Dans l'après-midi, balades en motos Harley Davidson.

Les participants ont ainsi bravé le froid dans les rues de notre village en toute sécurité.

En soirée, était proposé un repas couscous, dîner apprécié par 71 convives et agrémenté par une loterie riche en lots, téléviseurs 58", plancha et bons d'achats entre autres. Nous remercions à cette occasion les généreux donateurs.

Enfin, quelques pas de danse ont clos la soirée.

Un grand merci aux bénévoles, amis, le groupe du Conseil Municipal, au Club des Aînés et à vous tous participants à nos côtés.

La totalité des bénéfices de cette journée, soit 1 400 €, a été reversée Dimanche 14 décembre à l'AFM TELETHON au Casino de Saint-Valery-en-Caux.

Guillaume FERON,
1er adjoint au Maire.



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des voeux

Dimanche 11 janvier 2026

à 16 h 00 à la salle des fêtes.

Un vin d'honneur sera servi
à l'issue de cette réception.

Les travaux communaux

EGLISE : Travaux de couverture du clocher

Coût des travaux :	42 320,00 € HT
Fonds de concours de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre :	19 044,00 € (45 %)
Subvention du Département :	12 696,00 € (30%)
Subvention de l'Etat (DETR) :	12 696,00 € (30 %)



CIMETIERE : mur de clôture (2ème partie)

Coût des travaux :	8 598,80 € HT
Fonds de concours de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre :	3 869,10 € (45 %)



2 RESERVES INCENDIE (rue de la Pierre Blanche et Rue du Four à Pain)



Coût des travaux :

39 880,00 € HT

Subvention du Département :

11 964,00 € (30 %)

Fonds de concours de la Communauté de Communes

de la Côte d'Albâtre :

4 978,80 € (13,50 %)

Subvention de l'Etat (DETR) :

15 952,00 € (40 %)

Aménagement du parking de la Mairie et des Ecoles

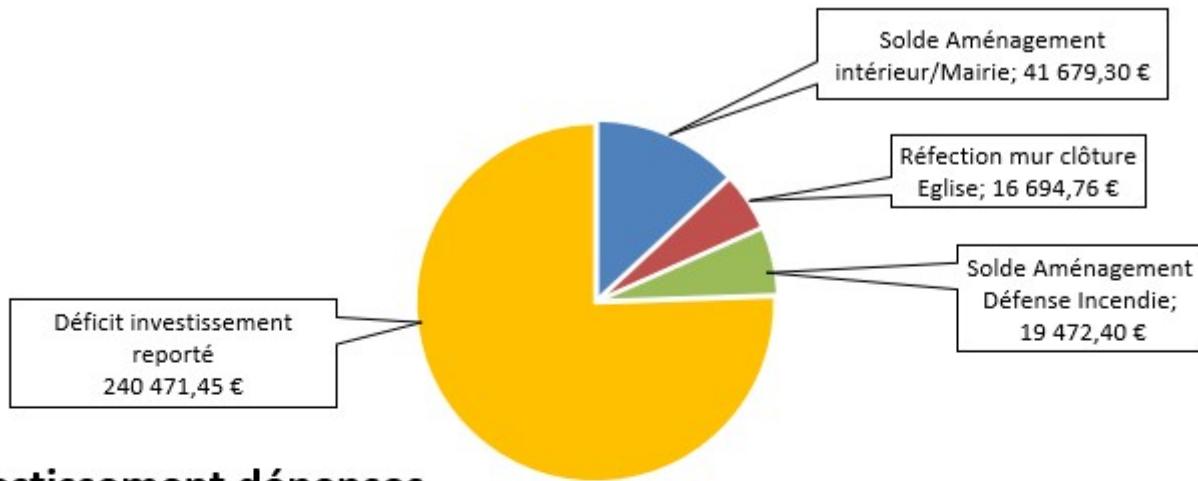


Coût des travaux : 189 000,00 € HT

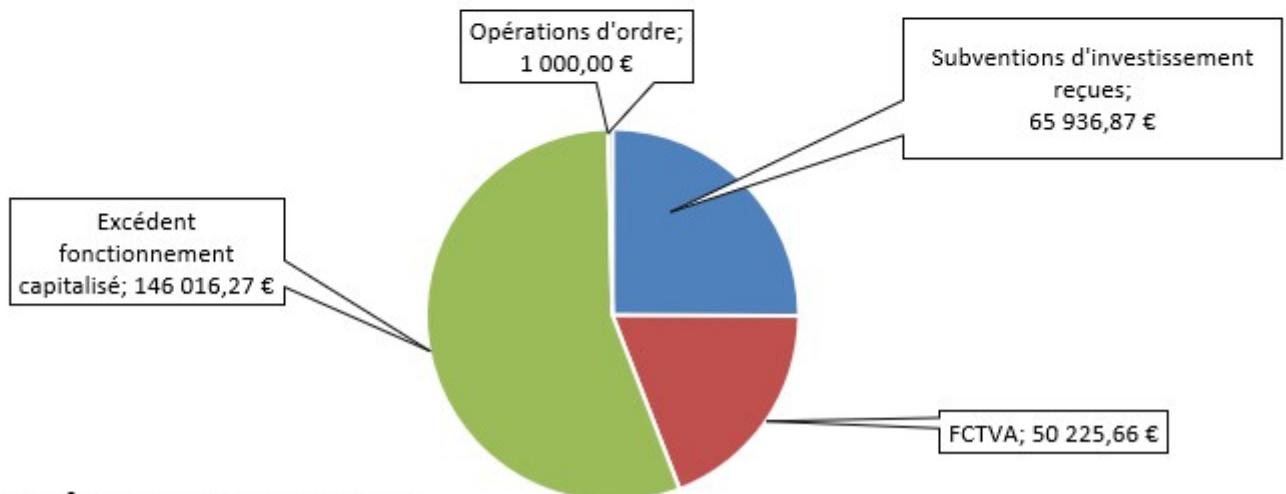
Financés en totalité par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre



Bilan financier de la section d'investissement 2024

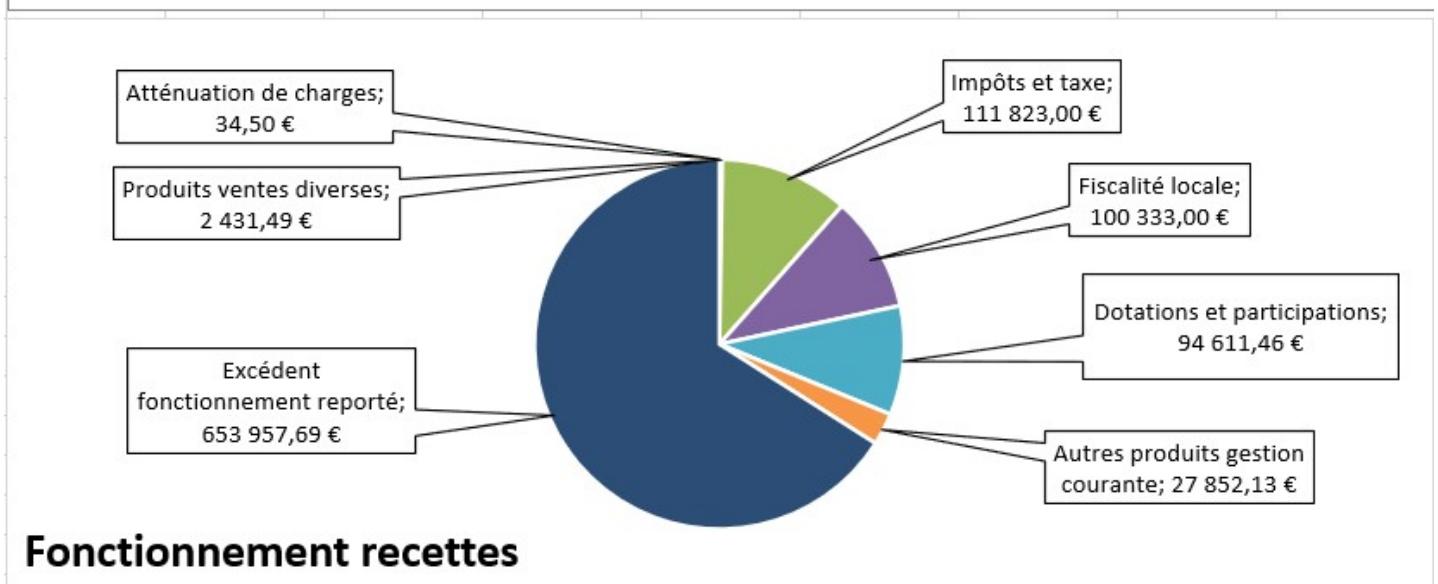
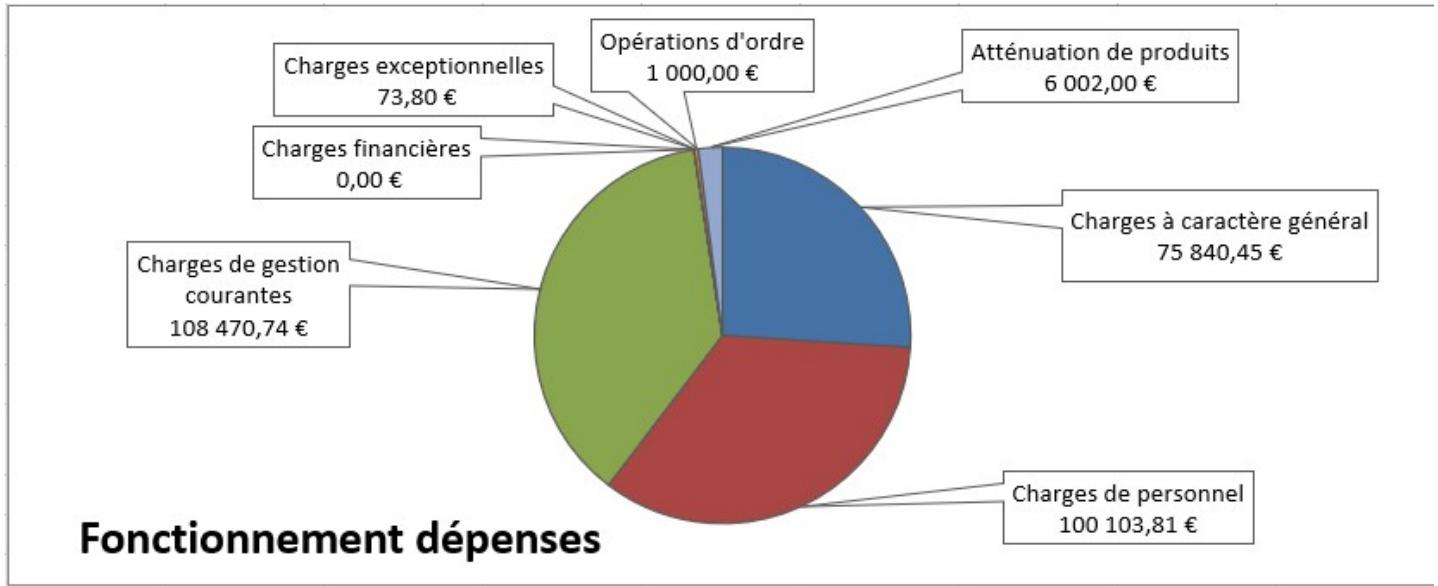


Investissement dépenses



Investissement recettes

Bilan financier de la section de fonctionnement 2024



Excédent de fonctionnement reporté N-1 : 653 957,69 €

Les Associations Gueuttevillaises

Le Club St Samson de Danses de Salon

Au cours de notre Assemblée Générale du 10 Novembre 2025, un nouveau bureau a été constitué. M. Lionel GEULIN a été élu président.

Le Club compte actuellement une quarantaine d'adhérents. La cotisation annuelle est de 45 €.

Si vous voulez nous rejoindre, nous dansons tous les lundis de 14 h à 17 h à la salle des fêtes de Gueutteville et serions heureux de vous y accueillir.

Le Club remercie Monsieur le Maire pour la mise à disposition de la salle des fêtes.



*Le Président,
Lionel GEULIN.*



Le Club de Gymnastique

Afin de rester en pleine forme le club de gymnastique de Gueutteville vous propose tous les lundis de 18h à 19h à la salle St Christophe un cours dirigé par Marina. Les exercices proposés permettent l'amélioration du rythme cardiaque et le renforcement musculaire. Tout le matériel nécessaire est fourni par le club... Il suffit juste d'enfiler une tenue et des baskets et de venir nous rejoindre pour un premier cours d'essai gratuit ! Les tarifs sont les suivants :

50 euros par trimestre et 30 euros pour la licence annuelle



La Présidente, Françoise HUE.



Le Club Saint-Christophe des Personnes Agées

L'association compte actuellement 54 adhérents. La cotisation annuelle est de 25 euros, toute personne qui souhaite se joindre à nous, sera la bienvenue.

L'Assemblée Générale a eu lieu en février, le bureau et les membres ont été reconduits et ont donné lecture du programme pour l'année 2025.

Les activités restent inchangées : jeux et marche, une semaine sur deux le mardi après-midi. Il y a eu une sortie à Yvetot aux Vikings avec en spectacle une comédie musicale et en juin un pique-nique a réuni de nombreux adhérents au bord de la Durdent à Paluel. De retour à la salle des fêtes, nous avons passé une soirée dans la convivialité et la bonne humeur autour d'une assiette anglaise.

Le voyage annuel du mois de mai se fait conjointement avec l'Association des Anciens Combattants et nous a emmené en Baie de Somme où nous avons fait une promenade en train à vapeur et en bateau. Puis ce que tout le monde attend, c'est le repas bowling au Lac de Caniel au mois de septembre que nous remettrons au programme en 2026.

En partenariat avec la Municipalité, nous participons au repas lors de la fête du village et aussi à la soirée Téléthon dont le bénéfice est reversé à l'AFM.

Le 6 décembre, le dîner spectacle au Cabaret le Léon d'Or à Fécamp, nous a permis de partager un bon moment dans une ambiance de fête.

Un grand merci à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention qui nous est attribuée ainsi que pour la mise à disposition de la salle des fêtes pour nos activités ainsi que pour leur investissement au sein de notre association.

Merci à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre pour la mise à disposition du bus pour nos sorties. Merci à Madame Boulier qui nous offre chaque année les Galettes des Rois et aussi à Monsieur et Madame Védrine pour leur don à notre association.

Que l'année 2026 vous apporte joie, bonheur et santé ainsi qu'à vos proches.

Une pensée pour toutes les personnes touchées par la maladie et qui ne peuvent se joindre à nous.

Bonnes fêtes à tous.

*La Présidente,
Danièle Mahieu.*





Nos Anciens Combattants



Les manifestations habituelles se sont déroulées devant notre monument aux morts les 19 mars, 8 mai, 18 juin et 11 novembre 2025.

Toutefois nous déplorons le peu de participation des habitants-citoyens et renouvelons ici notre souhait de voir y participer les écoles de notre SIVOS dans un but éducatif et mémoriel. Dans ce monde en pleine mutation il est bien nécessaire de se souvenir. Notre avenir est entre les mains de notre jeunesse en formation.

« Plus jamais la guerre ! », un cri, qui devant notre monument aux morts, nous invite à l'unité et à la réflexion.

Le 28 septembre nous avons déploré le décès de M. Michel Jourdain, membre de notre association et observé, à sa mémoire, une minute de silence devant le monument le 11 novembre. Un courrier a été envoyé à Mme Jourdain.

Nous avons uni nos moyens à ceux du Club St Christophe pour effectuer la sortie annuelle et habituelle. Celle-ci s'est déroulée dans la bonne humeur le 17 mai en Baie de Somme.

Toute notre reconnaissance à la Municipalité pour sa subvention qui rend possible le banquet que nous organisons le 11 novembre et la sortie jumelée avec nos anciens. Ainsi nous sommes heureux de participer à la richesse de la vie associative dans notre commune.

Un merci particulier à Ghislène (Quête au profit du Bleuet de France : 69,40 €).

L'assemblée générale aura lieu en février 2026.

La cotisation 2026 à notre association reste fixée à 20 €. Nous invitons les retardataires à bien vouloir s'en acquitter.

Nos vœux les plus chaleureux vous accompagnent pour 2026.

René Cartenet, président : 02 35 97 05 62.



Les Ecoles

Garderie

Tous les matins de 7 h 30 à 8 h 45 et tous les soirs de 16 h 30 à 18 h 15 (inscription ou désinscription uniquement sur portail familles : <https://cote-albatre.leta-familles.fr/>)

TARIFS DU PERISCOLAIRE (à compter du 2 septembre 2025) :

Résidents CCCA	
Quotient familial	présence
	2 %
QF ≤ 350€	1€
351€ ≤ QF ≤ 600€	1.20€
QF ≤ 601€	1.40€

Résidents hors CCCA	
Quotient familial	présence
	2 %
QF ≤ 350€	1.80€
351€ ≤ QF ≤ 600€	2.20€
QF ≤ 601€	2.70€

Forfait annuel périscolaire 16€



Repas à la cantine

Prix du repas : 3,50 € (depuis le 01/01/2024)

Pour faciliter l'annulation d'un repas à la cantine, vous pouvez contacter Mme Sarah HARREL au 07.80.49.95.97 (uniquement par texto).



Le SIVOS



La commune de Gueutteville-les-Grès accueille le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). En 2025, c'est 89 élèves qui empruntent le chemin de notre école rurale. Il rassemble les élèves des communes de Gueutteville-les-Grès, Cailleville, Le Mesnil-Durdent, Manneville-Es-Plains et Pleine-Sève.

Pour rappel, le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) a la responsabilité :

- *D'assurer l'entretien des locaux,*
- *Des agents communaux participant au bon fonctionnement de l'école (Secrétaire, ATSEM, surveillantes, gestionnaire de cantine, agent de nettoyage),*
- *Du budget nécessaire à l'exploitation de l'école (consommable, matériel pédagogique...),*
- *La gestion de la cantine et du temps du midi sur lequel nous est confié la responsabilité des enfants,*

Cette année encore, le SIVOS réaffirme son engagement en faveur de la réussite des élèves. Afin de garantir des conditions d'apprentissage idéales, les travaux de rénovation des salles de classe se sont poursuivis. Je souhaite exprimer ma gratitude à l'ensemble des personnes qui s'investissent pleinement pour améliorer la vie scolaire des élèves et contribuer à leur épanouissement à l'école. Je remercie ainsi l'ensemble des salariés et délégués du SIVOS, les enseignants, les bénévoles ainsi que les représentants des parents d'élèves.

Le président du SIVOS, Johan HAUWEL



Solidarité intercommunale

L'été a une nouvelle fois été l'occasion de mener un chantier de rénovation. Les murs de la classe des GS/CP ont été remis en état et repeints. Le bureau de direction ainsi que la salle des maîtres ont été réorganisés et équipés de nombreuses armoires de rangement. Une grande partie de ces travaux a été réalisée grâce à la solidarité intercommunale (parents, élus et habitants des communes du RPI). Un grand merci à eux !

PENDANT LE CHANTIER



LE RESULTAT !



L'école maternelle « Les Ecureuils »

La classe maternelle Petite, Moyenne et Grande Section

Dans le cadre du développement durable, les élèves ont participé à une animation jardinage encadrée par M. LECUYER, pépiniériste à HERICOURT-EN-CAUX. Ils ont planté deux pommiers dans la cour de l'école maternelle. Un grand merci aux parents de Maud et de Camille pour l'achat des pommiers et l'aide apportée lors de la plantation. Merci également au SIVOS pour leur soutien et leur aide pour ce projet.



L'école primaire « Les Marronniers »

En avril 2025, tous les élèves du CP au CM2 ont participé à un petit séjour de 3 jours autour du Mont-Saint-Michel. Ils ont participé à une expérience fabuleuse : les sables mouvants dans la baie.



C'est vraiment une activité à faire au moins une fois !



En début d'année, nous avons profité des beaux jours pour aller régulièrement au-dehors. Il s'agissait de permettre aux élèves d'explorer le monde extérieur tout en réinvestissant des notions, comme l'ordre croissant ou décroissant.



Cela fournit un cadre d'apprentissage inspirant, mais cela encourage également l'activité physique



et permet d'essayer de travailler de manière explicite les attitudes, comme la concentration, par exemple : être concentré, c'est parvenir à marcher jusqu'au bout de la poutre !

Nous reprendrons nos petites escapades avec enthousiasme dès le retour du printemps !

LE CROSS DU COLLEGE



D'abord, nous nous sommes tous entraînés à courir. On a appris à respirer pour ne pas avoir un point de coté. Mardi 14 octobre on était arrivé à Saint-Valery-en caux pour participer au cross du collège. Au stade, on a posé nos affaires et on a retrouvé nos copains de l'année dernière. Quand le cross a commencé, ils nous ont emmenés dans la forêt, les filles ont commencé avant.

Nous avons adoré.

Les CM

« Décorons notre école »

Dans le cadre du thème de l'année scolaire 2024 – 2025 sur la nature et ses éléments, au mois de juin, l'école des Marronniers a accueilli « Diez graffiti », graffeur professionnel. Avec l'aide des trois classes élémentaires, le mur en béton a été peint grâce à des bombes de peinture.

Mouche, fourmi, papillon, coccinelle, ... de nombreux insectes ont pris vie dans un décor floral.

Merci pour cette belle initiative !



ORDURES MENAGERES

Le ramassage des **ORDURES MENAGERES**
est effectué le **MERCREDI dès 5 h**
À compter du 2 février 2026,

les ordures ménagères seront collectées dans les sacs translucides les semaines paires

Les emballages en plastique, en métal et papier seront collectés dans le bac jaune
les semaines impaires

(Les poubelles devront être sorties le mardi soir)

**La collecte de vos déchets est assurée les jours fériés, à l'exception du 1er mai,
du 25 décembre et du 1er janvier, dont le report est fixé le lendemain**

A compter du 2 Février 2026 sur notre Commune : le bac jaune sera collecté directement devant votre domicile. Vous pourrez y déposer tous les papiers et emballages recyclables, selon les informations qui vous ont été transmises par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Vous pourrez récupérer votre bac jaune au cours des **permanences** qui seront assurées à l'atelier communal (58 rue du Pétrais) :

- ⇒ **Samedi 10 janvier matin de 9 h à 12 h**
- ⇒ **Lundi 12 janvier après-midi de 13 h 30 à 17 h 30**
- ⇒ **Samedi 17 janvier matin de 9 h à 12 h**



HORAIRES OUVERTURE DECHETTERIE ST VALERY-EN-CAUX (route de Dieppe)

	ÉTÉ (Avril à Octobre)	HIVER (Novembre à Mars)
LUNDI	9 h à 12 h - 14 h à 19 h	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
MARDI	FERME	FERME
MERCREDI	14 h à 19 h	14 h à 17 h
JEUDI	9 h à 12 h - 14 h à 19 h	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
VENDREDI	9 h à 12 h - 14 h à 19 h	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
SAMEDI	9 h à 12 h - 14 h à 19 h	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
DIMANCHE	FERME	FERME

Arrêt des entrées : 15 minutes avant la fermeture

Renseignements ; Service déchets 02 35 57 50 69

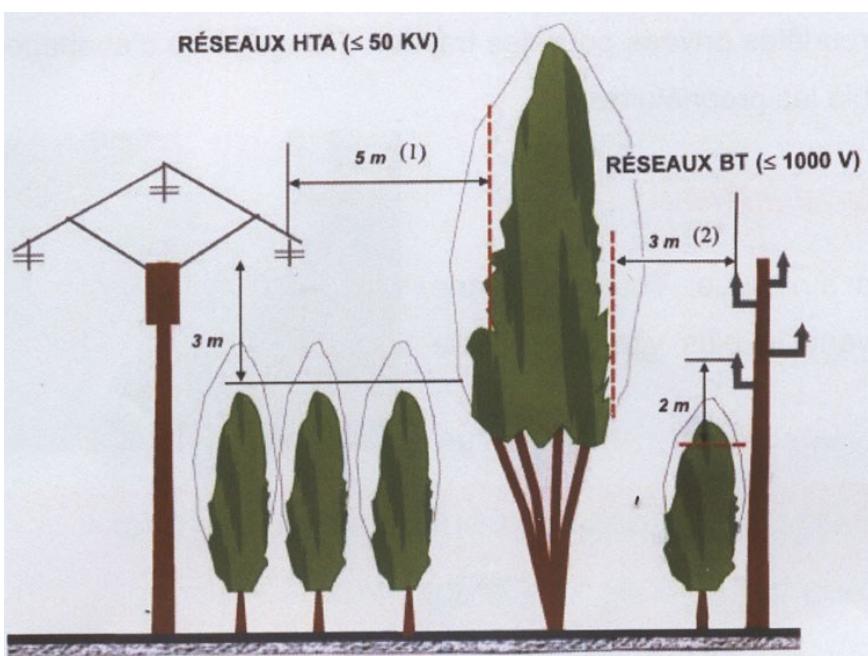
Pour en savoir plus : <https://www.horaire-dechetterie.fr/decheterie-st-valery-en-caux.html>
<https://cote-albatre.fr/files/Horaires-dechetteries.pdf>

Horaires autorisés pour la tonte des pelouses et autres activités bruyantes

les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00
de 14 h 00 à 19 h 30

les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 19 h 00

dimanches et fériés : de 10 h 00 à 12 h 00



Elagage

L'élagage des arbres et haies en bordure de route **sont obligatoires** et notamment à proximité des **installations électriques, téléphoniques, et de l'éclairage public**.

La période hivernale étant particulièrement propice à ces travaux extérieurs, nous vous remercions à l'avance pour les efforts que vous entreprendrez.



Feux Polluants

La fumée issue du brûlage d'herbes provoque des désagréments. Aussi, il est rappelé que les feux de jardins sont réglementés par :

- Le règlement sanitaire départemental,
- L'article R 610-5 du Code Pénal.

Il est donc demandé à tous de respecter les règles du bon sens et du bon voisinage afin de vivre paisiblement.

A toutes fins utiles, il est possible et même recommandé de déposer les déchets verts à la déchetterie (voir les horaires d'ouverture en page 17).

Traitements des talus



Il est demandé de ne pas traiter les talus se situant en bordure de chaussée.

En effet, la terre qui n'est plus retenue par l'herbe s'éboule, détruisant le talus et empêchant l'écoulement des eaux pluviales.

Infos diverses

URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de saisir vos demandes d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable) par voie électronique sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

La Commune n'est pas raccordée au service « AD'AU », mais vous pouvez télécharger votre dossier et le transmettre par courriel sur notre messagerie : mairie@gueutteville-les-gres.fr



Inscriptions sur la liste électorale

Le Répertoire Électoral Unique permet à toute personne de solliciter son inscription sur la liste électorale en mairie toute l'année, et en vue d'un scrutin, jusqu'au 6ème vendredi précédent ce scrutin, soit le 4 février 2026 pour une inscription en ligne, ou le 6 février 2026 pour le dépôt d'une inscription en Mairie.

Possibilité de s'inscrire par internet :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Elections municipales les dimanches 15 et 22 mars 2026

Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés a rassemblé une cinquantaine de convives le dimanche 5 octobre 2025.

Monsieur David Lambion, maire, a mis à l'honneur Madame Nelly MARTIN et Monsieur Jean-Luc CASTELLANI (ancien maire), nos doyens de ce jour.



Cette année encore, 80 colis de Noël d'une valeur de 70 € ont été offerts aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Et 7 foyers dont une personne au moins est âgée de plus de 70 ans (selon conditions de ressources) ont bénéficié d'une aide au chauffage de 120 €.

Arbre de Noël



La Municipalité a invité les enfants à la projection du film « Zootopie 2 » au cinéma Le Rex de Veules-les-Roses, et le Père-Noël leur a distribué des friandises à la Salle Polyvalente de notre village le samedi 20 décembre.





Un grand merci à M. Thierry BUQUET, conseiller municipal,
Jean-Louis RABAULT, 2ème adjoint au maire
et M. Eric LONGUEMARE, adjoint technique
qui ont décoré la Commune pour les fêtes de fin d'année.



FETE DE LA MUSIQUE



FETE DE LA SAINT SAMSON





Un distributeur de pains a été installé sur le parking de la Mairie et des écoles. Il est alimenté par la boulangerie Ferey de St Valery-en-Caux. L'appareil distribue pains, pains au chocolat et croissants.

Ce libre service est disponible du mardi matin au dimanche toute la journée.



Permanences de la mairie :

Lundi de 14 h 30 à 16 h 00
Jeudi de 16 h 30 à 18 h 00

(permanences modifiées pendant les vacances scolaires : consultez l'affichage municipal, le site internet ou le répondeur téléphonique)

Mairie de GUEUTTEVILLE-LES-GRES

295 rue de la Fonderie

76460 GUEUTTEVILLE-LES-GRES

Téléphone : 02 35 97 05 51

E-mail : mairie@gueutteville-les-gres.fr

Site internet : www.gueutteville-les-gres.fr

Directeur de la publication :

Monsieur David LAMBION

Rédacteur en chef :

Monsieur Jean-Louis RABAULT

Secrétaire de rédaction :

Madame Isabelle GAVERIAUX

Imprimé par nos soins

Dépôt légal du 4^{ème} trimestre 1995